Ecole élémentaire Georges Politzer
7 rue Gaston Soufflay
94500 Champigny sur Marne
TEL: 01 55 09 14 50

BUREAU DES ELECTIONS

PROTOCOLE D'ACCORD SUR LES MODALITES DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Le bureau des élections s'est réuni Mardi 18 septembre et a décidé les modalités d'organisation suivantes.

	Modalités sur l'Ecole
Date limite pour le dépôt des listes et des déclarations de candidature des parents au bureau (tableaux 1-A et 1-B)	**LUNDI 1 OCTOBRE 2018 à minuit**
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté.	**MERCREDI 3 OCTOBRE 2018 à minuit**
Format de la profession de foi	**A 4 (1 seule feuille recto verso)**
Format des bulletins	**10,5 X 14,8 cm (feuille blanche, recto – encre noire) Mentionnant nom de l'école, noms et prénoms des candidats et sigle selon le cas**
Date de la mise sous pli (enveloppes, profession(s) de foi, bulletins, mode d'emploi, notice d'information)	**MERCREDI 3 OCTOBRE 2018 à 8h30 (salle polyvalente)**
Date limite de remise aux familles du matériel de vote par correspondance par le biais des élèves	**VENDREDI 5 OCTOBRE 2018**
Vote par correspondance	**du LUNDI 8 OCTOBRE 2018 au VENDREDI 12 OCTOBRE (12H00)**
Date et lieu du scrutin	**VENDREDI 12 OCTOBRE 2018 Ecole élémentaire POLITZER**
Heures d'ouverture et de fermeture du bureau de vote	**8h00 – 12h00**
Transmission du procès-verbal et de la liste de candidature (tableau 1-A)	**VENDREDI 12 OCTOBRE 2018**
Date limite de contestation sur la validité des opérations électorales auprès du directeur académique par L.R.A.R. pour les écoles.	**MERCREDI 17 OCTOBRE 2018**
Date limite pour la procédure du tirage au sort	**JEUDI 18 OCTOBRE 2018 au plus tard**

- Pour obtenir les tableaux 1A et 1B, prière de s'adresser au directeur
- L'ordre des noms sur les bulletins doit être le même que celui de la déclaration de candidature (tableau 1-B).
- Une enveloppe format A5 contenant une petite enveloppe, les bulletins de chaque liste, les professions de foi, un mode d'emploi du vote par correspondance sera distribuée à chaque parent.
- La Mairie sera sollicitée pour fournir l'urne, l'isoloir, la liste d'émargement et les enveloppes.

Champigny sur Marne le : 18 septembre 2018

Le Président du bureau des élections, B.RIBOULE